PHASE D'AJUSTEMENT DU MOUVEMENT

le compte-rendu des délégué-e-s des personnels du SNUipp-FSU Oise

Plus de 200 les collègues étaient sans affectation suite à la 2nde phase. Les délégué-e-s des personnels ont pour rôle le contrôle des opérations de carrières dans le département et à ce titre, le SNUipp-FSU Oise est intervenu en séance sur les points suivants (voir le compte-rendu complet sur le site du SNUipp-FSU Oise ***60.snuipp.fr***) :

1. Auparavant, les collègues étaient informés de leur nomination **avant** le groupe de travail. Le SNUipp-FSU demande que les collègues puissent être informés préalablement à la CAPD pour préparer la rentrée dans les meilleures conditions.

2. Le SNUipp/FSU est intervenu sur les **modalités d'affectation.** L'Inspectrice d'Académie a indiqué que les collègues ont été nommés dans l'ordre du barème décroissant ; selon les vœux géographiques émis à la 2nde phase ; en fonction de la commune de résidence (dans la mesure du possible) ;

3. À la demande du SNUipp-FSU Oise lors de la CAPD de la phase d'ajustement, **des situations particulières ont pu être prises en compte** ;

4. **Affectation sur les postes ASH**. Tous les ans, des collègues qui ne sont pas titulaires du CAPA-sh sont affectés sur ces postes. Le SNUipp/FSU est intervenu afin de demander si des collègues ont été nommés sur ces postes sans en être volontaires. Les IEN ASH indiquent que c'est minoritaire et que les collègues seront accompagnés par les équipes de circonscription.

5. **Délégations**. Le SNUipp/FSU a indiqué que des collègues délégué-e-s à la 2nde phase n'ont eu aucune information. Les services indiquent que les PV parviendront aux collègues dans la 1ère quinzaine de septembre.

6. **Modalités d'affectation des stagiaires 2015** : rang au concours ; lieu de résidence. Le SNUipp/FSU regrette que les situations familiales et particulières (sociales/médicales) n'aient pas été prises en compte dans l'affectation des stagiaires. Il demande que les affectations des collègues en prolongation de scolarité, en renouvellement de stage soient traitées avant celles des autres stagiaires, ces collègues ayant déjà été soumis aux règles l'année précédente. De plus, certains sont affectés à temps complet et ont souvent des situations familiales (retour de congé maternité) ou des difficultés à faire valoir (renouvellement de stage).

Les questions diverses du SNUipp-FSU : (voir le compte-rendu complet sur le site *60.snuipp.fr*)

- **Nombre d'élèves inscrits dans l'ULIS-école de l'école de l'Europe à Beauvais** (voir le courrier écrit par le SNUipp-FSU en page 3 et la brève de cour en page 8) ;
- **Exeat :** deux nouveaux exeat en cours de finalisation. Solde – 21. Validité de l'exeat : 2 septembre 2015.
- **Licenciement de stagiaires** : demande à ce que les collègues ne soient pas seulement informés par un courrier et demande que chaque personnel concerné soit reçu afin que la décision de l'administration lui soit notifiée avant la réception de l'arrêté de licenciement.
- **État de la balance départementale** : - 40. Autorisation du Rectorat de recruter 10 contractuels en plus du recours à la liste complémentaire.

Comité technique spécial départemental

le compte-rendu des délégué-e-s des personnels de la FSU Oise

Bilan 1er degré et ajustements de rentrée :

L'IA indique qu'à cette rentrée sa réserve de postes est à 0. Elle ne procèdera pas à des fermetures de classes car la rentrée est déjà faite. La FSU est intervenue sur les situations suivantes : école des Bruyères à Lacroix St Ouen, école maternelle R. Blondeau à Chaumont en Vexin, école maternelle la Petite Colline à Auneuil, école élémentaire C. Bertin de Nanteuil le Haudouin, école M. Curie à Pont Ste Maxence. Pour les mesures d'ajustement à cette rentrée, un projet d'ouverture à l'école élémentaire de St Germer de Fly est abandonné au profit d'une ouverture à l'école élémentaire de Nanteuil-le-Haudouin.

L'IA soumet au vote la carte scolaire finalisée : 7 contre (FSU-FO), 3 abstentions (UNSA, SGEN)

L'IA informe les membres du CTSD qu'un certain nombre de communes ou d'écoles sont d'ores et déjà repérées pour leur examen lors de la carte 2016 : Jaux, Tricot élémentaire, école Jean Rostand à Villers-St-Paul, Cramoisy, école élémentaire de St Germer de Fly, Nanteuil-le-Haudouin.

Bilan 2nd degré : *voir le compte-rendu sur le site*

Retrouvez les déclarations préalables ainsi que les comptes-rendus de chaque instance départementale des élu-e-s du SNUipp-FSU et de la FSU Oise sur le site du SNUipp : 60.snuipp.fr (onglet « commissions administratives »)